

Siège à Carcassonne

85 Avenue Claude Bernard
CS 60050

11 890 Carcassonne Cedex

Du lundi au jeudi 8h30-12h30 / 13h30-17h

Le vendredi 8h30-12h30 / 13h30-16h



CENTRE DE GESTION DE LA
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE L'AUDE

*Au coeur
des Territoires !*

Antenne de Narbonne

IN'ESS - Entrée côté parking intérieur
21, rue du Verdoube
11 100 Narbonne

Du lundi au jeudi 9h-12h30 / 13h30-17h

Le vendredi 9h-12h30 / 13h30-16h



Gestionnaires Carrières / Absences Contractuels

04.68.77.79.93 / 04.68.77.79.63

conseilstatutaire@cdg11.fr

Gestionnaires Conseil Médical

04.68.77.79.76 (collectivités de A à L)

04.68.77.79.73 (collectivités de M à Z)

conseilmedical@cdg11.fr

Gestionnaires des instances statutaires (CAP, CCP, CST)

04.68.77.79.63 / 04.68.77.79.93

04.48.49.05.58

cst-fs@cdg11.fr / cap-ccp@cdg11.fr

Gestionnaires Paye Multi-Collectivités

04.68.77.87.78 / 04.68.77.79.62

04.68.77.79.85

paye@cdg11.fr

Gestionnaires Retraite

04.68.77.79.85 / 04.68.77.79.97

retraites@cdg11.fr

GESTION ET CONSEIL RESSOURCES HUMAINES



www.cdg11.fr

Juillet 2026

INTRODUCTION

Le pôle des Ressources Humaines (RH) est la colonne vertébrale du CDG 11 et son ADN : il est le garant d'une application du statut de la Fonction Publique Territoriale (FTP) mettant ainsi employeurs et agents en sécurité. Il est également porteur des valeurs fondatrices de la FPT, à savoir un service public de proximité efficace, respectueux de tous et favorisant le bien-vivre ensemble.

Il se décline, au sein du CDG 11, en 7 services à votre écoute :

- *Il fournit un conseil statutaire aux collectivités sur la gestion des agents fonctionnaires et contractuels, du recrutement jusqu'à la mise en retraite,*
- *Il assure la diffusion d'actualités concernant la Gestion des Ressources Humaines (GRH),*
- *Il produit des notes et des outils téléchargeables (www.cdg11.fr),*
- *Il assure le fonctionnement et l'organisation des instances statutaires et médicales,*
- *Il assure des prestations de service au-delà des obligations réglementaires comme la paye à façon ou paye multi-collectivités pour les collectivités conventionnées,*
- *Il assure le suivi et le décompte des droits syndicaux,*
- *Il organise des réunions d'informations,*
- *Il accompagne les collectivités dans la gestion des absences pour maladie.*

CONSEIL EN GESTION DES CARRIERES DES FONCTIONNAIRES

Le service assure :

- ↳ Le suivi de la carrière des agents titulaires des collectivités et établissements affiliés au CDG (suivi, accompagnement, conseil), avec tenue d'un double du dossier individuel de chaque agent.
- ↳ L'accompagnement des collectivités dans la mise en place de leurs lignes directrices de gestion en matière de parcours professionnels et la gestion des promotions internes dans le cadre des LDG Promotion interne du Centre de gestion.

CONSEIL EN GESTION RH DES CONTRACTUELS

Conseil en matière de gestion RH des agents contractuels de droit public et orientation vers les structures compétentes sur les questions relatives à la gestion des contractuels de droit privé.

CONSEIL EN REMUNERATION

- ↳ Conseil en matière de paie / RIFSEEP / cotisations / SFT/etc.
- ↳ Calcul des allocations chômage.
- ↳ Service paye Multi-collectivités : élaboration des bulletins de paie et des déclarations de données sociales sur la base d'un conventionnement et moyennant une participation financière. Voir brochure spécialisée.

SECRETARIAT DU CONSEIL MEDICAL

- ↳ Secrétariat du **Conseil médical en formation restreinte** : organisme consultatif composé de médecins chargé de donner des avis aux collectivités sur des questions liées à la santé des agents publics (titulaires, stagiaires ou non titulaires),
- ↳ Secrétariat du **Conseil médical en formation plénière** : organisme médical et paritaire (composé de médecins, de représentants des administrations et du personnel) qui intervient pour formuler des avis préalables à la prise de décision de l'autorité territoriale. Il s'agit de porter un avis collégial sur les liens de causalité éventuels entre l'activité d'un agent (fonctionnaire CNRACL exclusivement) et sa pathologie.

INSTANCES STATUTAIRES

CAP / CCP / Conseil de discipline / CST

- ↳ Organisation des Commissions Administratives Paritaires qui sont consultées sur certaines questions relevant de la situation individuelle des agents titulaires (refus de titularisation, demande de révision de compte-rendu d'entretien professionnel, etc.).
- ↳ Organisation des Commissions Consultatives Paritaires consultées sur certaines questions relevant de la situation individuelle des agents contractuels (licenciement...).
- ↳ Organisation des Conseils de discipline consultés lorsque l'autorité territoriale envisage l'application d'une sanction à l'égard d'un fonctionnaire ou d'un contractuel.
- ↳ Organisation des Comités Sociaux Territoriaux consultés pour des questions relatives à l'organisation et aux conditions d'exercice du travail, ainsi qu'à la santé et la sécurité des agents.

CONSEIL EN MATIERE DE RETRAITE

- ↳ Collaboration avec la CNRACL afin d'assurer un double rôle de relais d'information et d'assistance retraite.
- ↳ Contrôle des dossiers de pensions, validations et rétablissement des dossiers CNRACL.
- ↳ Etudes personnalisées des droits acquis, des possibilités de départ, estimations de pensions sur rendez-vous. Voir brochure spécialisée.

GESTION DES ABSENCES

Aide à la gestion des absences, conseil statutaire, suivi des arrêts maladies, lien avec les instances médicales.